

MONITORING RÉGIONAL DE PROTECTION

SAHEL: BURKINA FASO, MALI,
NIGER ET TCHAD



Résumé

La région du Sahel¹ est affectée par une intensification et extension du conflit et des violences, entraînant des violations graves du Droit International Humanitaire (DIH) et du Droit International des Droits de l'Homme. Dans cette crise complexe, la protection demeure l'enjeu fondamental pour les familles affectées, issus des communautés déplacées et hôtes. La croissance démographique, les effets du changement climatique, l'inflation et les effets économiques liés à la pandémie du COVID-19 et la guerre en Ukraine exacerbent la situation de communautés qui étaient déjà vulnérables. L'insécurité alimentaire sévère et prolongée contraint de nombreuses populations à recourir à des pratiques nuisibles de survie, tout en augmentant la compétition et les tensions communautaires pour le contrôle des ressources.

Les populations civiles sont des cibles des Groupes armés non étatiques (GANE), ainsi que des Forces de Défenses et de Sécurité (FDS). Elles sont exposées à de nombreuses menaces, violations et risques de protection, les contraignant aux déplacements forcés à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. En 2022, plus de 2,9 millions personnes étaient réfugiées et déplacées à l'intérieur du Burkina Faso, du Mali et du Niger. L'occupation de certaines portions des territoires nationaux par les groupes armés limite l'accès et l'efficacité de l'aide humanitaire, tout en fragilisant davantage la situation sociopolitique et socio-économique.

Dans le Sahel central, le contexte sécuritaire s'est davantage dégradé par rapport à 2021, marqué par un réaménagement des forces militaires. En 2022, le conflit s'est étendu aux zones plus méridionales du Mali, ainsi qu'au Nord-Ouest, à l'Ouest, au

Sud-ouest, au Sud-Est et à l'Est du Burkina Faso, provoquant des déplacements internes et transfrontaliers de populations dans des zones déjà enclavées et avec un niveau sécuritaire très faible.

Le nombre d'acteurs armés se multiplie, et le conflit s'intensifie. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'incidents de sécurité dans le Sahel central a été multiplié par 6 et le nombre de morts par 8. De 2021 à 2022, les incidents ont augmenté de 30 % et le nombre de morts a presque doublé pour atteindre plus de 10 000. Les GANE et des groupes d'autodéfense contrôlent de plus en plus les services de sécurité et autres, ce qui alimente les tensions intercommunautaires et rend difficile



© Projet 21

¹ Les données de Projet 21 analysées dans ce rapport couvrent les trois pays du Sahel Central, Burkina Faso, Mali, Niger, et la province du Lac au Tchad.

et dangereux le maintien de la neutralité pour les civils, en particulier les jeunes. L'accès humanitaire est entravé dans beaucoup de zones de la région dû tant à l'activisme des GANE, qu'aux opérations de sécurisation du territoire gouvernementales.

Dans les trois pays du Sahel central, le P21 et les partenaires du monitoring de protection ont constaté une hausse inquiétante des incidents de protection avec un total de 16 000 incidents enregistrés entre janvier et décembre 2022, et une augmentation de 10% pendant le deuxième semestre. Plus de 50% des incidents étaient attribués aux GANE et environ 30% à des auteurs non-identifiées. Dans 5% des incidents, les auteurs présumés étaient les Forces de Défense et de Sécurité, avec une tendance croissante au cours du second semestre 2022. Dans la province du Lac au Tchad, 1 785 incidents de protection ont été enregistrés, une augmentation de 7% par rapport à 2021. Les GANE sont les principaux auteurs présumés à 61%.

Alors que les risques de protection sont en augmentation, la réponse est limitée et parfois indisponible. L'absence critique de services, les difficultés d'y accéder lorsqu'ils existent, l'absence d'Etat de droit pour répondre de manière adéquate à des violations perpétue un cycle de violence et d'impunité. Le contexte socio-économique fragile affaiblit l'environnement de protection et exacerbe les vulnérabilités, les niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire étant extrêmement élevés.

Ainsi, la situation reste marquée par l'utilisation de mécanismes d'adaptation négatifs par les familles touchées, en particulier celles qui sont déplacées

et les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles, les personnes âgées et les personnes handicapées. Cela inclut aussi des déplacements forcés de populations de plus en plus poussées vers les frontières et à travers des routes migratoires dangereuses.

Les conséquences de la dégradation sécuritaire et la prolifération des acteurs armés affectent les possibilités des populations locales et déplacées à être autosuffisantes et autonomes. Hautement vulnérables, elles sont exposées à un risque accru d'exploitation, d'abus, d'extorsion, de violence sexuelle, de travail des enfants, et de mariage forcé.

Les partenaires humanitaires fournissent une aide vitale et mettent en œuvre des activités destinées à protéger les droits des populations affectées. Toutefois, les causes profondes de nombreux risques de protection sont directement liées au manque de volonté des parties au conflit de trouver des solutions pacifiques, l'instabilité socio-économique, les aléas climatiques, l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Les solutions aussi doivent être multidimensionnelles. Seule une action coordonnée et le partenariat solide entre les communautés locales, les gouvernements nationaux, les acteurs humanitaires, de développement et de paix, peuvent inverser la crise, et rendre les retours, la réintégration, et la cohésion sociale durables.

Sommaire

2	Résumé
4	Table des sigles
5	Contexte opérationnel
7	Méthodologie
8	L'approche inter-agence du Projet 21
9	Situation de la protection
9	Protection
14	Protection légale, documentation civile
16	Violences basées sur le genre
18	Engagement communautaire
19	Education
21	Protection de l'enfance
23	Solutions durables

Table des sigles

EAS	Exploitation et Abus Sexuel	ONG	Organisation Non Gouvernementale
ENA	Enfant non accompagnés	ONU	Organisation des Nations Unies
FDS	Force de Défense et de Sécurité	PAM	Programme Alimentaire Mondial
GANI	Groupe Armé Non Identifié	PDI	Personnes Déplacées Internes
GANE	Groupe Armé Non Etatique	PSEA	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
IC	informateurs clé	VBG	Violences Basées sur le Genre
LTB	Logement Terres et Biens		

Contexte opérationnel

Impact de l'insécurité sur la population civile

Dans beaucoup de régions du Sahel, le conflit armé et la violence se sont intensifiés et étendus et la population civile subit de plein fouet l'escalade de la crise. L'insécurité est la cause principale des besoins humanitaires et de protection, provoquant des niveaux d'insécurité et de déplacement sans précédent.

Au Sahel central, au cours de l'année 2022, les déplacements forcés se sont accentués et continuent d'atteindre des niveaux élevés. Les mouvements secondaires et tertiaires augmentent dans toute la région avec peu d'opportunités des populations à se rétablir avant d'être obligées de se déplacer de nouveau.

Début 2023, 2,7 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de leur pays, ce qui

représente une augmentation de plus d'un demi-million par rapport à 2022. En outre, la région accueille 440 000 réfugiés et demandeurs d'asile, et il y a 100 000 réfugiés maliens en Mauritanie. Le nombre de personnes déracinées au Burkina Faso a atteint 1,9 million en 2023, une augmentation de 20 % par rapport à 2022. Au Mali, le nombre de PDI est monté de 350 000 à 440 000 personnes. Au Niger, le nombre de PDI a augmenté de plus de 40%, de 264 000 à 377 000 personnes. De plus, un nombre croissant de personnes se déplacent vers les pays côtiers ou l'Afrique du Nord où beaucoup empruntent des **routes migratoires dangereuses**.

Dans la province du Lac au Tchad, près de 400 000 personnes déplacées, avec beaucoup de mouvements secondaires et pendulaires dus à l'insécurité et surtout pendant le dernier trimestre, aux aléas climatiques et aux inondations importantes dans la région.

Chiffres de la planification démographique dans la région du Sahel central pour 2023 :

RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE

519,000

PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

3.74M

RÉFUGIÉS ET PERSONNES DÉPLACÉES RETOURNANT CHEZ ELLES

385,000

Une crise multi-dimensionnelle

L'insécurité et l'escalade de la violence armée impactent des communautés hautement vulnérables et fragilisées par des années de crises cycliques et chroniques. La pauvreté extrême, la croissance démographique, les aléas climatiques, et la crise économique, exacerbée par les effets de la pandémie du COVID-19 et la guerre en Ukraine, ont des conséquences graves sur l'inflation aiguë des prix des denrées alimentaires, du carburant et des engrais. Selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM), plus de 5,3 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire au Burkina Faso, au Mali, et au Niger, et 800.000 au Tchad à la fin de l'année 2022, projeté d'augmenter

jusqu'à **9.5 millions pendant la prochaine période de soudure**. La crise alimentaire et nutritionnelle est principalement due au conflit qui continue de déclencher des déplacements massifs de population. La généralisation de la violence empêche souvent les populations civiles d'accéder aux services de base, aux marchés, aux champs, ainsi qu'à l'assistance humanitaire.

En ce qui concerne l'environnement et les aléas climatiques, le Sahel reste en première ligne de l'urgence climatique. Les températures augmentent 1,5 fois plus vite que la moyenne mondiale, ce qui aggrave les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et facilite l'accaparement des ressources limitées par des groupes armés non étatiques, entre autres menaces.

En 2022, l'exode rural des communautés vers des zones urbaines en raison s'est davantage accentué, notamment au Burkina Faso, dû à la réduction des zones sous contrôle gouvernemental, l'accès réduit à la terre et à la production agricole, et des multiples défis environnementaux. En milieu urbain, les populations déplacées sont confrontées à de nouveaux risques de protection, notamment l'exploitation et abus sexuels, les VBG, le recrutement forcé et la traite des personnes.

Les besoins de protection dans la province du Lac au Tchad demeurent aigues à cause de l'insécurité et du déplacement forcé d'une grande partie de la population. De plus, les inondations majeures en 2022 touchant 16 des 23 provinces du pays avec 622 550 personnes affectées, ont également frappé la province du Lac pendant le dernier trimestre, causant de nouveaux déplacements des îles vers la terre ferme des populations hautement vulnérables. L'insécurité alimentaire constante et les taux élevés de malnutrition se sont dégradés à cause de la crise économique et des risques liés aux catastrophes naturelles, notamment le déficit pluviométrique dans les grandes zones de pâturage, et la diminution de la production agricole, ainsi que d'une forte exposition aux épidémies telles que le choléra, l'hépatite E et la rougeole.

La réponse de protection reste souvent limitée et insuffisante, reflétant la diminution des ressources et le rétrécissement de l'espace humanitaire. Dans tout le Sahel central, la protection figure de manière persistante parmi les secteurs les moins financés. En 2022 et 2021, moins de 25 % des besoins financiers de HRP ont été couverts, ce qui a entraîné des lacunes importantes et généré de nouveaux risques de protection pour les populations affectées et un environnement opérationnel de plus en plus complexe pour les **organisations humanitaires**.

Spill-over et déplacement forcé vers les pays côtiers

En 2022, le conflit s'est rapidement étendu vers de nouvelles zones plus au sud, à l'est et l'ouest du Burkina Faso, avec des effets marqués sur les pays côtiers, notamment le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Depuis la fin de 2022, le nombre des réfugiés fuyant l'insécurité et les attaques dans les zones frontalières augmente rapidement. En février 2023, environ 30 000 personnes avaient fui le Burkina Faso vers les pays côtiers, plus de la moitié d'entre elles étant arrivées en 2023. L'afflux devrait encore s'accélérer avec 100 000 nouveaux arrivants au cours des six prochains mois.

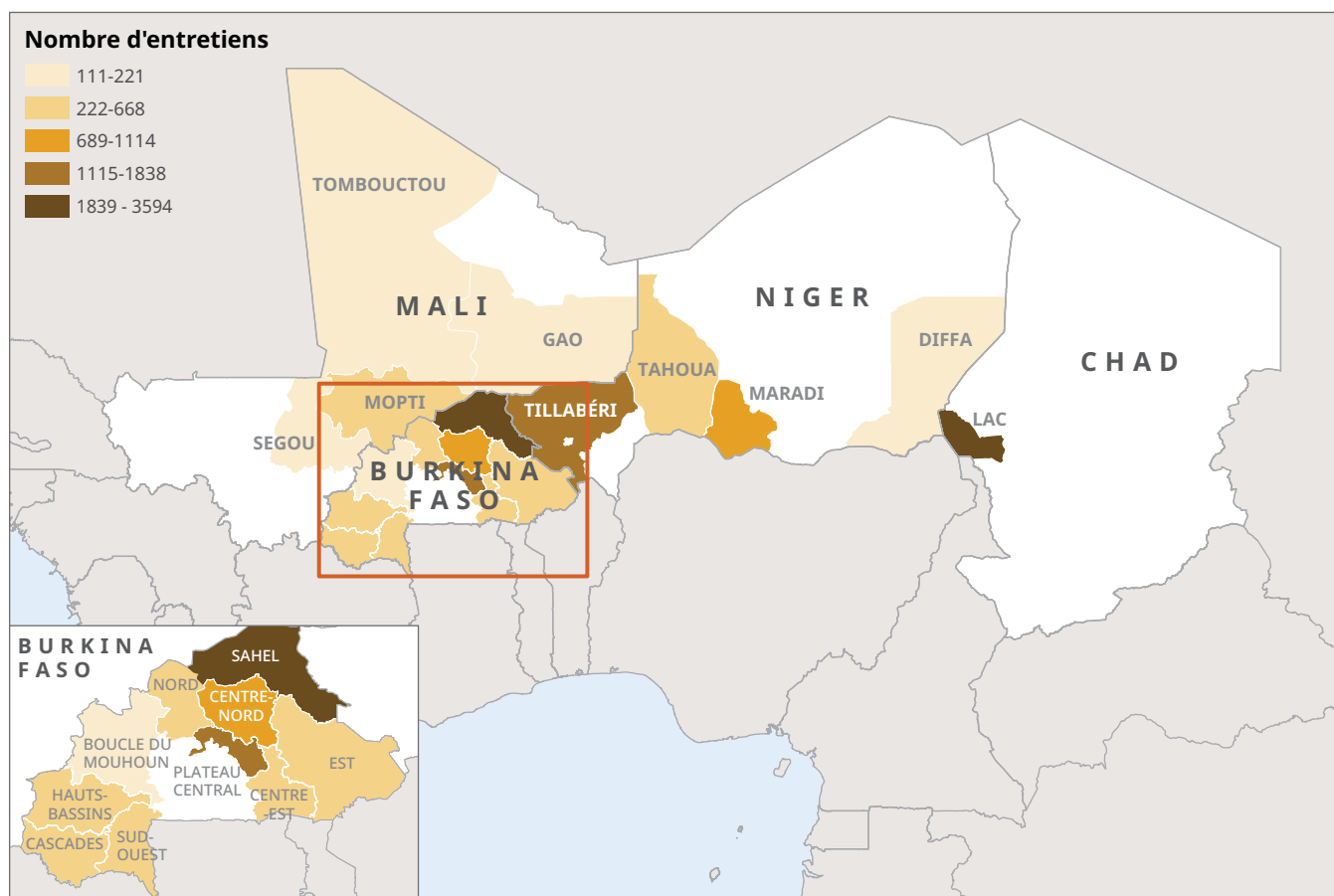
Les répercussions transfrontalières de la crise du Sahel et des nouvelles arrivées dans des communautés déjà vulnérables entraînent une augmentation importante des risques de protection. De nombreuses familles ivoiriennes accueillent jusqu'à 30 réfugiés burkinabé dans une certaine promiscuité. La surpopulation exacerbe la détérioration des conditions sanitaires, ce qui entraîne de nombreux cas de paludisme, d'infections respiratoires et de malnutrition. En novembre 2021, le Projet 21 a ainsi appuyé le lancement du Monitoring de protection en Côte d'Ivoire, et ses outils pourront être introduits dans d'autres zones, au besoin.

Méthodologie

Ce rapport d'analyse présente la situation de protection et les évolutions dans le Sahel Central et la province du Lac au Tchad sur la période de janvier à décembre 2022. La collecte de données P21 s'est effectuée à travers un total de 14 723 entretiens auprès de 6 582 informateurs clés et 8 141 chefs de ménages au sein des populations déplacées et hôtes. Les données ont été collectées dans les villages physiquement accessibles aux moniteurs de protection les jours de la collecte, et par téléphone dans les villages non accessibles. Les questionnaires ménages et informateurs clés, portant sur les événements ayant affecté la communauté dans son ensemble (incidents, violation des droits, risques, changements significatifs, etc.), sont administrés une fois par mois. Cette approche longitudinale permet de mesurer l'évolution dans le temps de la

situation de protection ainsi que des analyses plus contextualisées liées à des moments ou incidents particuliers en croisant les données P21 avec d'autres données et informations qualitatives, y compris les événements de protection spécifiques et les informations sur la sécurité.

En 2022, le Projet 21 a mené une révision de ses outils de monitoring et de sa méthodologie, afin d'améliorer et harmoniser davantage la collecte de données, d'assurer la complémentarité entre ses partenaires de mise en œuvre dans les quatre pays d'implémentation, et permettre l'analyse des données plus efficace en vue des activités de plaidoyer et de programmation. La méthodologie et les outils de collecte des données révisés seront introduits à partir du premier semestre de 2023.



L'approche inter-agence du Projet 21

Le Projet 21 se base sur la coopération et la participation d'un grand nombre d'acteurs humanitaires, de protection, et de développement. L'approche inter-agence permet de réaliser des activités de Monitoring de protection efficaces et pertinentes, répondant aux besoins des populations, et fondées sur les principes humanitaires de ne pas nuire, de sécurité et de dignité, et de la participation des populations affectées. La mise en œuvre du Projet 21 et la réalisation de ses objectifs principaux – informer la programmation et permettre une réponse plus efficace et un plaidoyer de protection ciblée – dépendra de cette mobilisation et de l'engagement continu de ses partenaires, tant au niveau régional que dans les pays couverts.

En 2023, le Projet 21 continuera à travailler avec le groupe régional de protection pour améliorer les analyses de protection et proposer des solutions durables aux problèmes soulevés. En partenariat avec les acteurs de collecte des données, le Projet 21 mettra en place sa méthodologie révisée et cherchera à intégrer des modules adaptables pour améliorer l'analyse des thématiques spécifiques, des mouvements mixtes, et des dimensions socio-économiques de la crise. Les partenariats stratégiques avec les acteurs du développement comme la Banque Mondiale seront axés sur des initiatives dans la collecte des données en vue d'une analyse conjointe des capacités de résilience et de développement des communautés hôtes et déplacées affectées.



© Projet 21

Situation de la protection

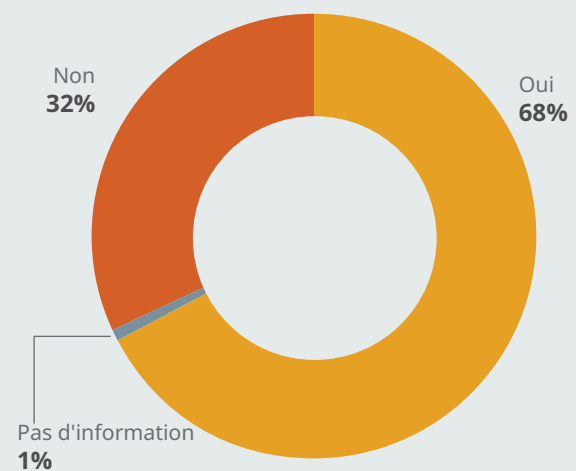
Protection

Des risques de protection graves généralisés persistent en raison de la crise humanitaire et économique ainsi que du rétrécissement des espaces de protection, en particulier pour les femmes, les filles, les personnes à besoins spécifiques, les enfants etc. Les familles continuent à donner la priorité à la survie, à la nourriture, aux moyens de subsistance et aux soins de santé, et les besoins humanitaires restent constamment élevés dans tous les secteurs. La capacité économique des familles est extrêmement faible, ce qui augmente les risques de protection, les expose à l'insécurité alimentaire et à la nécessité de recourir à des stratégies d'adaptation néfastes. Dans les zones les plus affectées, seule l'aide humanitaire empêche une détérioration catastrophique de la situation.

Impact de l'insécurité

En 2022, l'insécurité demeure la menace principale pour l'environnement de protection. Les conflits et les violences s'intensifient et s'étendent à des espaces auparavant pacifiques, faisant des milliers de victimes civiles et des déplacés à l'intérieur et à l'extérieur des Etats. Les populations continuent d'être exposées à des menaces multiples telles que les déplacements forcés et les violations aux droits et à la dignité. La présence des GANE, la proximité des zones de combat, l'absence des autorités étatiques, les attaques et les menaces contre les populations, les extorsions de biens sont les principales sources du sentiment d'insécurité des populations. Le niveau destructeur des violences impacte aussi les mécanismes de prévention/gestion des conflits.

Sentiment d'insécurité au sein des communautés hôtes et déplacées



Les indicateurs de protection suivis par le P21 soulignent la volatilité de la situation au Sahel central et dans la province du Lac au Tchad. Le sentiment d'insécurité est plus élevé dans les zones enregistrant plus d'incidents sécuritaires et de mouvement de populations. Connaissant des pics mensuels, le sentiment de sécurité reste constant tout au long de l'année, indiquant des mécanismes d'adaptation à la situation sécuritaire de la part des populations civiles. De même, les relations entre les différents groupes de populations affectées sont restées relativement stables, et la réponse liée aux mécanismes d'alerte précoce et de détection des tensions communautaires a commencé à avoir un impact positif dans les communautés au cours de l'année 2022 comparé à 2021.

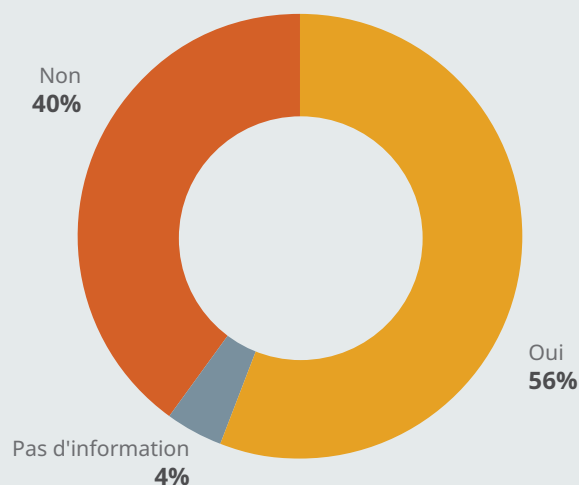
Les conflits armés et les violences affectent le vivre ensemble au sein des communautés et perturbent

la cohésion sociale et les systèmes de production économique. En particulier les informatrices clé soulignent la peur de violences tant intra qu'intercommunautaires, comme préoccupation majeure en matière de sécurité.

Le déplacement des populations est principalement causé par l'insécurité, notamment les attaques des GANE, avec 40% des déplacements ayant lieu suite à des attaques, et 31% étant préventifs, c'est-à-dire causés par la crainte d'une attaque imminente. Dans le Sahel central, les déplacés sont souvent contraints à des mouvements récurrents, secondaires, tertiaires et/ou pendulaires, en recherche de sécurité et protection physique. Les autres causes de déplacements identifiées relèvent de l'incapacité des familles à répondre à leurs besoins fondamentaux et au manque d'accès aux services de bases.

Les retours dans les localités d'origines seraient surtout motivés par la recherche de moyens de subsistances pour faire face au manque d'opportunités économiques et au fort taux de chômage, estimant l'assistance humanitaire insuffisante pour répondre aux besoins des familles. Surtout les jeunes hommes et femmes sont exposés à des risques accrus d'exploitation, de

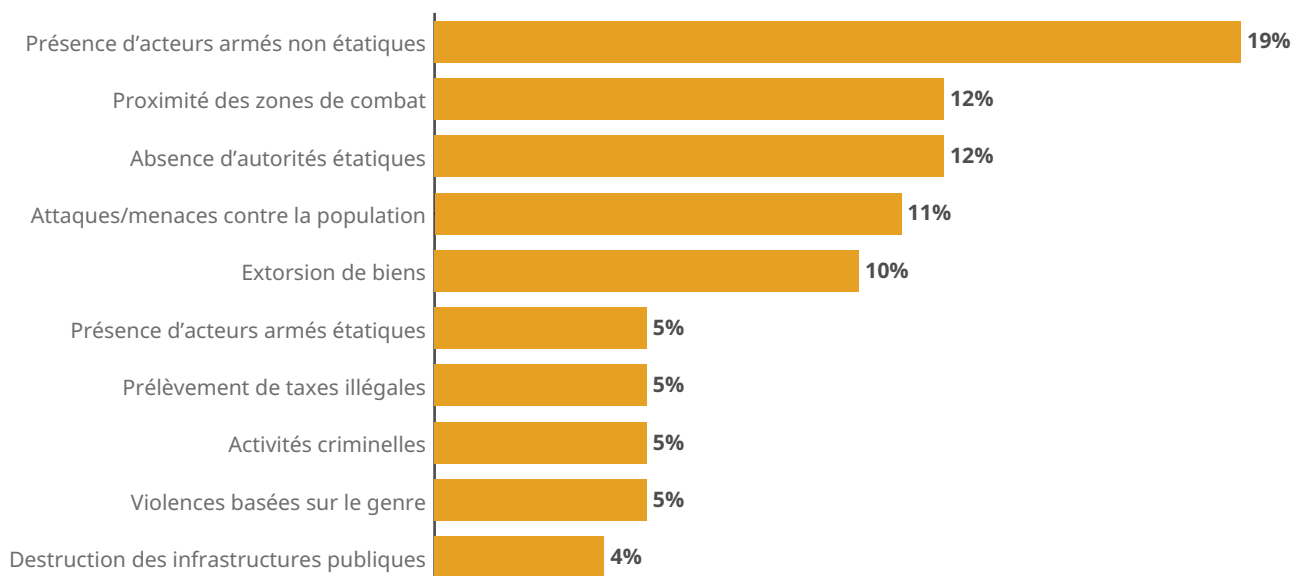
Déplacements de population observés au cours du dernier mois



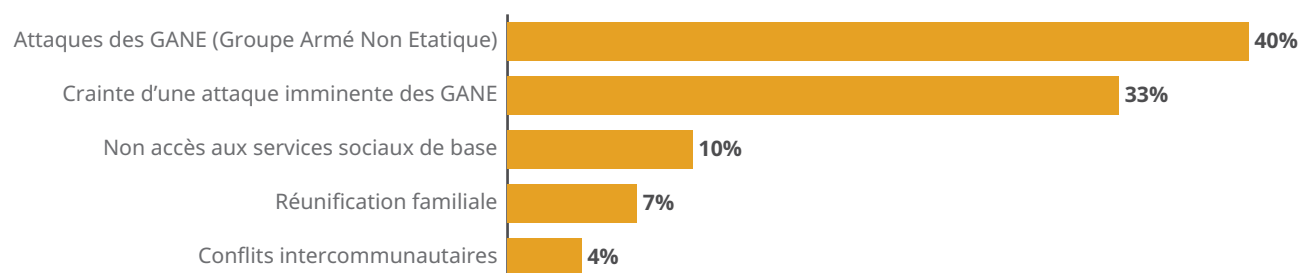
discrimination et de harcèlement. Le taux d'enfants qui abandonnent l'école pour travailler est très élevé, et les acteurs spécialisés considèrent que cette problématique de protection étroitement liée aux déplacements forcés de population, caractérise l'environnement de protection de la région.

La région est caractérisée par des restrictions de mouvements importantes, principalement causées par l'activisme des groupes armés, la présence des mines et engins explosifs, et les états de

Top 10 des raisons principales du sentiment d'insécurité



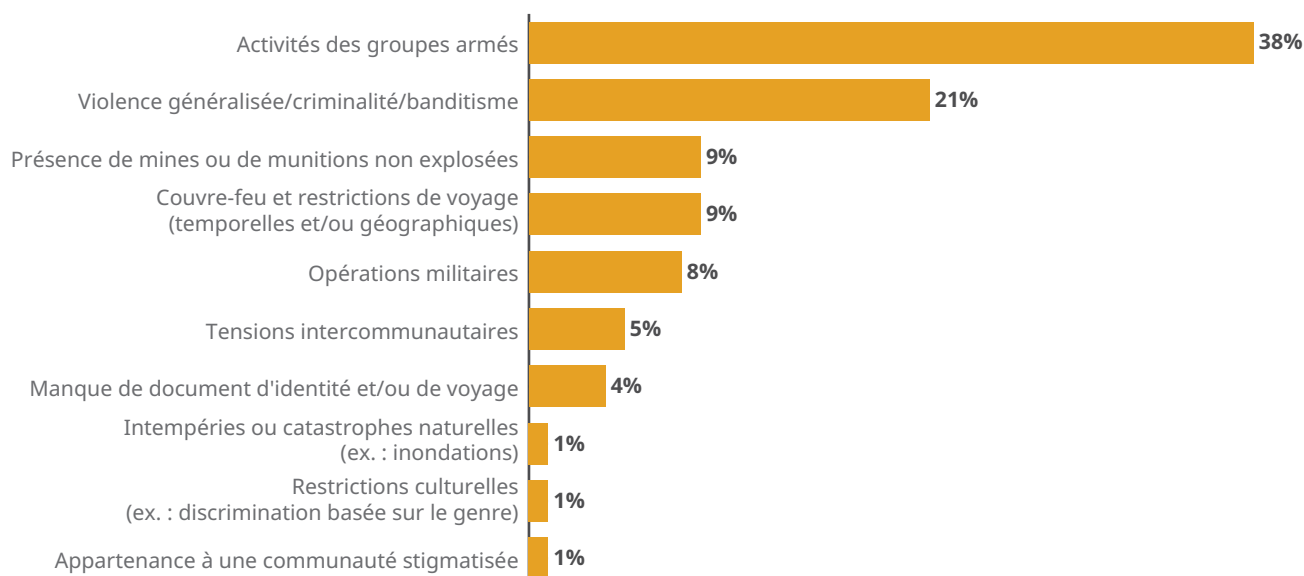
Top 5 des causes principales des déplacements de populations



couvre-feu ou l'interdiction de sortir des zones sous contrôle FDS/VDP dégradent les conditions de vie des populations civiles, notamment dans le Liptako-Gourma. Les trois Etats du Sahel central ont imposé des restrictions de mouvement en réponse à l'insécurité et pour limiter l'extension et la mobilité des GANE. Au Niger, le gouvernement a décrété l'état d'urgence dans quelques départements des régions de Diffa, Tahoua et Tillabéry. Des mesures d'interdiction concernent **la circulation des motos à certaines heures**. Au Burkina Faso, en plus des blocus imposés par les GANE, ou les autorités gouvernementales en début d'année 2022, les

attaques meurtrières de Seytenga² en juin ont eu pour conséquence des déplacements forcés massifs et la décision des autorités militaires de transition d'instaurer des zones d'intérêts militaires dans les régions de l'Est et du Sahel. L'enclavement des certaines régions restreint les mouvements, aggravant sensiblement la situation humanitaire des personnes.

Top 10 des principales causes de restrictions de mouvement



² Les attaques des GANE à Seytenga survenu dans la nuit du 11 au 12 juin, ont été les plus meurtrières que le pays ait enregistré depuis le début de la crise sécuritaire en 2015. Ces attaques ont causé la mort d'une centaine de civils et occasionnés des déplacements massifs de population civiles, principalement vers Dori, le chef-lieu de la région du Sahel.

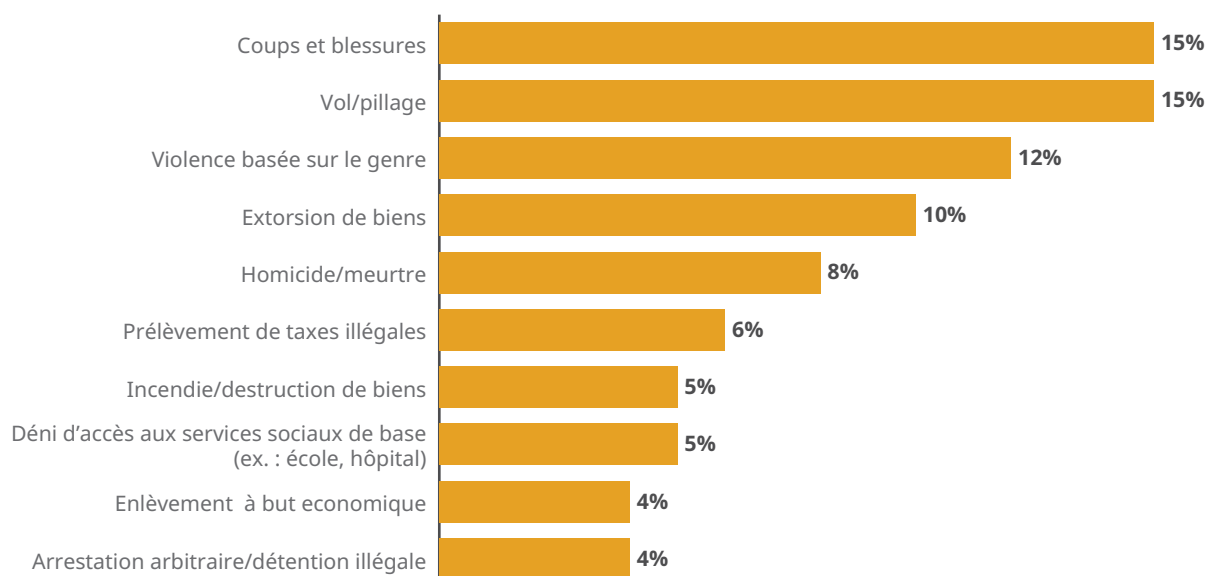
Incidents de protection

Le rapportage des incidents de protection reste en hausse avec près de 80% en 2022. Ces incidents rapportés correspondent à la dynamique des conflits qui n'opposent pas exclusivement des forces armées nationales à des groupes armés, mais impliquent des acteurs variés relevant notamment du grand banditisme, de la criminalité en bande organisée, des milices et groupes d'autodéfense communautaires. Le taux élevé des atteintes aux droits à la propriété des civils (vol/pillage, extorsion de biens) révèle l'état de non-droit, l'absence de la police et des autorités judiciaires dans certaines localités et l'existence d'un certain sentiment d'impunité. Des grands pans du territoire sont occupés et contrôlés par des GANE, exposant les populations civiles face au banditisme, à la criminalité organisée, aux vols de bétails, et à la destruction de biens. L'émergence de milices d'autodéfense constitue une forme de réponse à l'absence d'autorités régaliennes et accroît les risques de violations et de violences pour les populations civiles. Ces atteintes aux droits et aux biens des civils, d'abord principalement localisées dans la zone des trois frontières, se sont étendues à de nouvelles zones dans le deuxième semestre de l'année 2022.

Sur 3 081 informateurs clé ayant signalés des incidents de protection au sein de leur communauté, 1 262 (41%) indiquent des vols et pillages, notamment dans le Liptako-Gourma (Sahel 17%, Tillabéry 14%, Gao 11%, Mopti 9%, Tahoua 8%, Maradi 7%). Au Burkina Faso, l'incident a été moins signalé dans les régions de Cascades, Centre-Est, centre-Nord, Est, Hauts-Bassins, Plateau-Central, Sud-Ouest, pourtant affectées par l'insécurité. Au Niger, la région de Diffa est presque épargnée par l'incident des vols/pillages. C'est aussi dans le Liptako-Gourma que les incidents liés à l'extorsion de biens, à la destruction de biens et aux VBG ont été le plus relevés. Le Mali, à travers les régions de Gao (21%), Mopti (27%) et Ségou (20%), et la province du Lac au Tchad (26%), concentrent le plus d'incidents rapportés de coups et blessures. Dans son rapport sur la situation de protection au Mali, le cluster protection relevait à juste titre, des faits d'assassinats dans la région de Gao.

Les VBG (agressions physiques non sexuelles et sexuelles, viol, mariage des jeunes filles, etc.) demeurent très préoccupantes, avec **1 incident de protection sur 10 lié aux violences sexuelles**. La province du Lac au Tchad est particulièrement affectée.

Top 10 des principaux incidents de protection

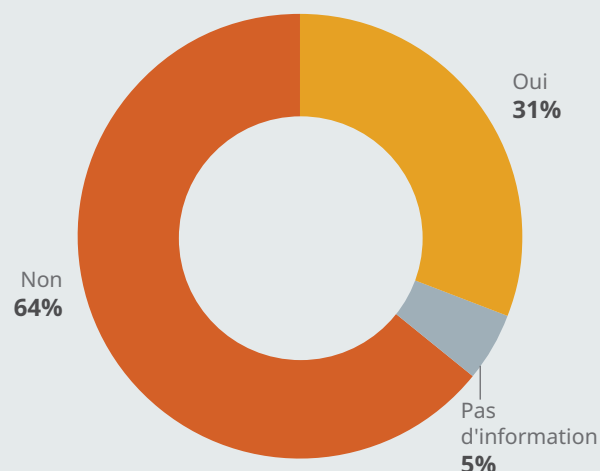


Les incidents des mines et engins explosifs affectent sévèrement les quatre pays. Aux conséquences dramatiques, les mines impactent l'éducation des enfants, les activités agropastorales, les libertés de mouvements, et dégradent de manière transversale l'accès des populations civiles aux services essentiels (sécurité, éducation, protection enfance, VBG, alimentation etc.) et de l'accès humanitaire. Les incidents de mines sont les plus rapportés au Burkina Faso dans les régions du Sahel et du Nord, au Niger (Tillabéry), au Mali (Mopti) et dans la province du Lac au Tchad.

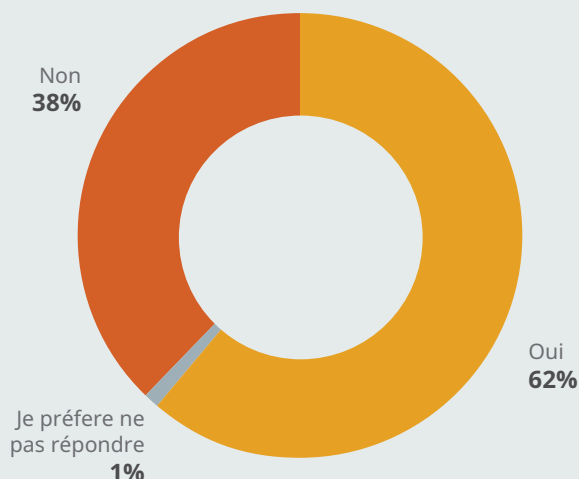
Conflits communautaires

De façon générale, les conflits communautaires opposent pour la plupart les agriculteurs, issus généralement de la communauté hôte, et les éleveurs, issus de la communautés hôte et des PDI. Ces conflits sont liés à la gestion des terres cultivables et des pâturages qui restent insuffisantes. Dans les zones avec beaucoup d'aléas climatiques, le risque de conflits liés à l'accès aux ressources augmente davantage. Ainsi, les comités de prévention et de gestion de conflits et les comités de paix mis en place ont mené des sensibilisations importantes.

Enregistrement des incidents de protection dans la communauté au cours du dernier mois



Possibilité de circuler librement



Protection légale, documentation civile

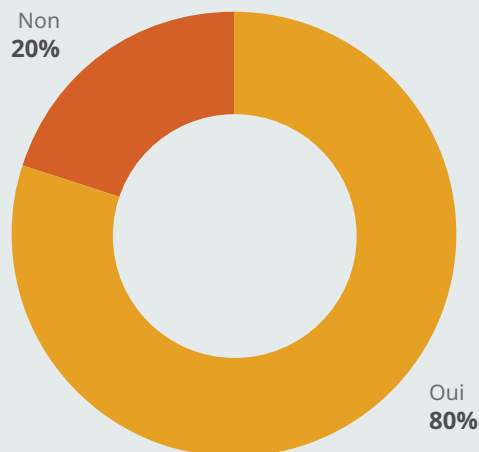
En termes d'accès à la documentation civile, le P21 relève les principaux risques de non-possession de pièce d'identité, garantissant l'identité citoyenne et offrant des droits dont l'accès à des services, et l'absence d'extrait d'acte de naissance pour les enfants nés en déplacement. L'insécurité réduit la disponibilité des centres d'états civils, affecte lourdement la capacité des administrations civiles, renforce les contraintes structurelles d'accès à la documentation légale pour les populations civiles, les privant ainsi d'une protection légale.

En moyenne, 1 chef de ménage sur 5 ne possède pas de documents individuels d'identification. Une situation qui s'est aggravée comparée à 2021 où un peu plus de 1/10 des chefs de ménage étaient sans documents d'identification. Cette difficulté est encore plus prononcée entre août et novembre, en période hivernale où certaines routes deviennent impraticables et les citoyens des zones rurales sont occupés essentiellement par les travaux champêtres suivis des récoltes.

L'intensification des opérations militaires au Burkina Faso et au Mali installe un climat non favorable à la quête de la documentation. L'administration civile de manière générale est une cible des GANE. Notamment les personnes déplacées sont confrontées à un défi majeur face au risque de perte des documents lors des déplacements. Les informateurs clé signalent la fermeture des bureaux d'état civil comme une des causes de non-possession de la carte d'identité nationale à 20% au Mali, 13% au Burkina Faso, 4% au Niger, 3% au Tchad.

Les effets des coups d'Etat militaire en 2021 au Mali et en 2022 au Burkina Faso, ont eu pour conséquence la fermeture et la dissolution de certaines administrations, notamment les municipalités qui délivrent les extraits de naissance, les certificats de résidences, et des documents

Possédez-vous des documents individuels



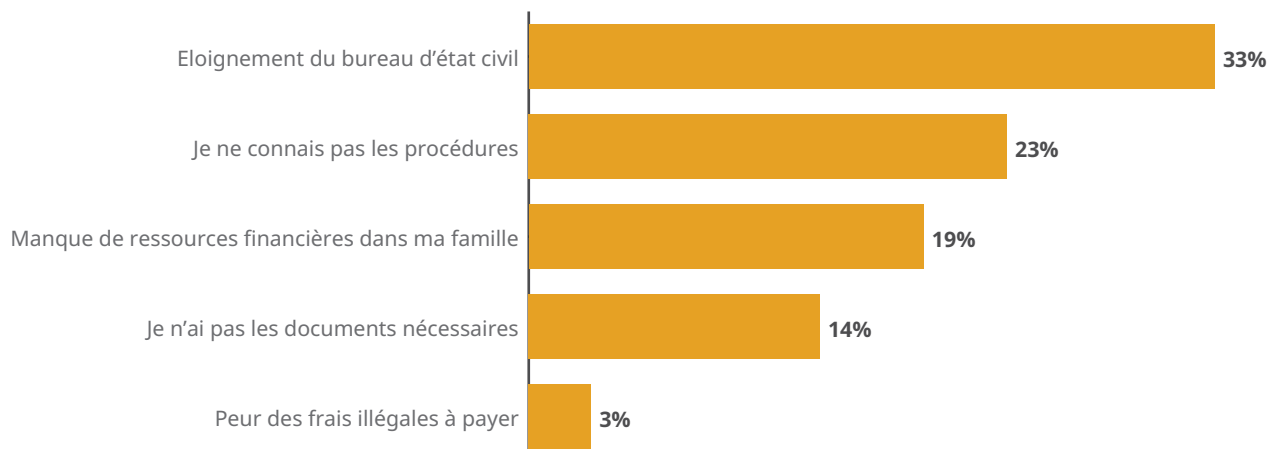
nécessaires pour l'établissement de pièce d'identité. En outre, la fermeture ou le redéploiement de certains postes de police et institutions judiciaires, et la désertion des administrateurs des zones en conflit vers les centres urbains, impactent le bon fonctionnement des services d'état civils, souvent déjà très précaire. Le contexte d'insécurité contribue ainsi à complexifier les problématiques structurelles.

Par ailleurs, en contexte de conflit, la quête de pièce d'identité, peut ne pas constituer une priorité pour des populations qui peuvent être exposées du fait de leur identité. En effet, des contrôles de faciès, des exécutions sommaires du fait de l'identité, peuvent dissuader de nombreux citoyens à faire les démarches de demande de pièce d'identité.

Extraits de naissance et risques d'apatridie

L'absence d'extrait d'acte de naissance pour de nombreux enfants nés en déplacement constitue une véritable préoccupation au regard des risques d'apatridie encourus. Les enfants constituent la majorité de la population déplacée et, du fait de l'absence d'actes de naissance, leurs droits à

Top 5 des principales raisons du manque de carte d'identité/d'électeur



d'accès aux services publics essentiels (éducation, santé, protection légale) et à la protection risquent d'être violés. Sans extrait d'acte de naissance et la documentation de leur nom, âge et nationalité, ils sont exposés à toutes formes d'abus, allant de l'exploitation des enfants, à leur agression physique et sexuelle, et leur association dans les forces et groupes armés. De nombreux enfants, aussi dans des zones plus stables, sont exclus des examens et concours pour les classes transitoires à cause de manque de documentations individuelles. En plus de représenter un élément de risque de protection pour les enfants et leurs parents, l'absence d'extrait d'acte de naissance demeure un véritable enjeu pour les autorités dans la détermination des besoins des citoyens.

Les mêmes raisons et conditions structurelles qui expliquent la non-possession de carte d'identité nationale, constituent aussi les causes du manque d'actes de naissance pour les enfants nés en déplacement. Dans près de 10% des communautés hôtes et déplacées la fermeture des bureaux d'état civil à cause de l'insécurité, expliquerait le manque d'actes de naissance pour les enfants.

Au-delà du contexte de conflictualité, l'enregistrement des naissances n'est pas systématique, ou lorsqu'il l'est, les centres de santé sont moins équipés et le personnel en déficit de formation juridique pour procéder à la déclaration

des naissances. La complexité des démarches, et parfois la non-gratuité de l'établissement d'acte de naissance dissuadent les parents dans l'enregistrement des naissances. En outre, de nombreuses communautés sont encore distantes de la culture administrative de l'identification. On donne une identité officielle à l'enfant que lorsqu'il doit intégrer les services sociaux étatiques tels que l'école, la santé, l'aide sociale.

L'accès à la documentation civile constitue un enjeu majeur dans des contextes où il existe de réels besoins de consolidation des modèles de gouvernance démocratique et de renforcement de la citoyenneté. Pour prévenir les risques d'exclusion de certains individus des droits sociaux, de l'identité officielle, et le risque de l'apatridie pour les enfants nés en déplacement sans acte de naissance, il est urgent de prioriser leur protection légale en réhabilitant les centres d'états civils affectés par le conflit, en encourageant les initiatives de déclarations des naissances, en sensibilisant à l'importance de l'enregistrement des naissances, en soutenant les politiques décentralisées liées au renforcement de capacités des municipalités, et en développant et équipant les agences de statistiques nationales.

Violences basées sur le genre

Les VBG demeurent en 2022, une préoccupation majeure pour les déplacés et les communautés hôtes, principalement les filles et les femmes. Les risques de protection liés aux VBG sont en augmentation, au même titre que les conflits et l'insécurité s'intensifient et s'étendent à travers la région. L'insécurité affecte particulièrement les filles et les femmes dont les droits d'accès aux services, le droit à la quiétude, sont violés. Les filles et les femmes sont affectées par des risques de protection tels que le mariage forcé, le mariage d'enfant, les violences physiques sexuelles et non sexuelles. A cela s'ajoute, toutes les conséquences psychologiques et émotionnelles de ces violences, et la santé mentale des survivants de viols et violences.

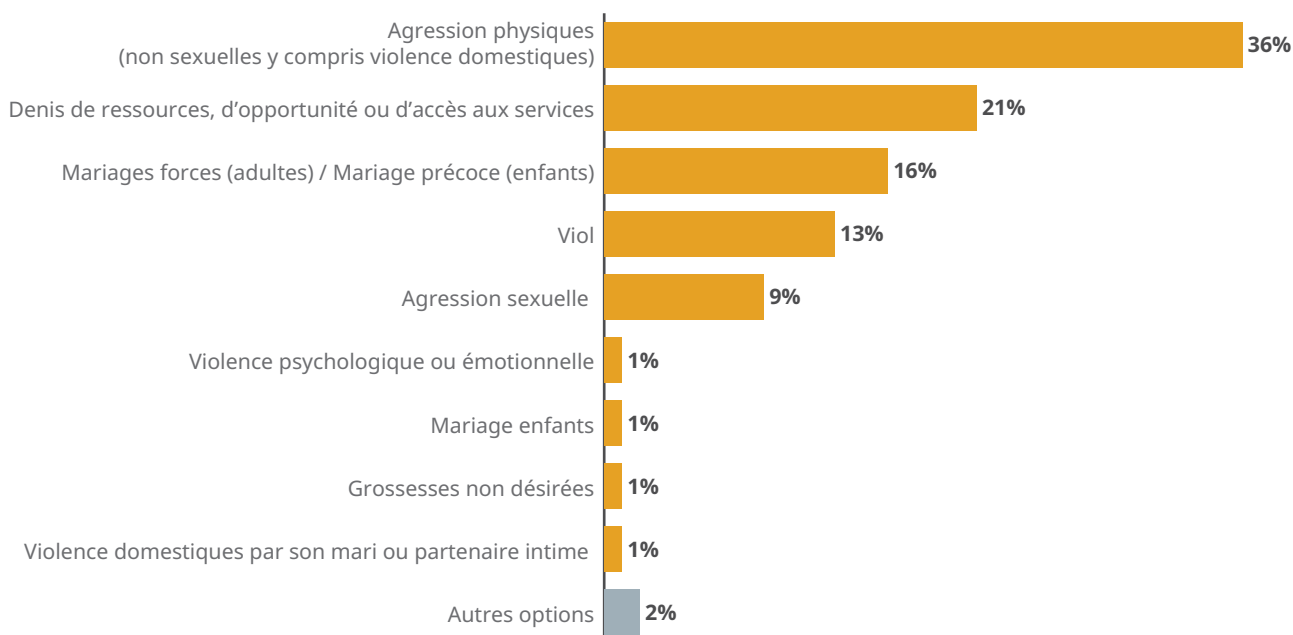
A travers la région couverte, 20% des femmes déclarent comme problème principal de protection le manque d'autonomisation économique. Selon les informateurs clé, les ménages dirigés par des femmes sont toujours parmi les plus exposés au

risque de ne pas avoir accès aux services. Les frais et l'obligation de payer pour les services constituent un obstacle supplémentaire à l'accès aux services, plus susceptible d'être mentionné par les femmes. Les femmes sont aussi plus susceptibles à l'extorsion de la part des prestataires et 7% des femmes ont déclaré connaître des plaintes et préoccupations liées aux abus et exploitations sexuels (AES).

Mariage forcé et/ou mariage d'enfants

Le recours au mariage forcé et au mariage d'enfants est également signalé comme un problème principal touchant les femmes et les filles par 17% des personnes interrogées en 2022, les réfugiés retournés sont perçus comme étant plus susceptibles de recourir à ces mécanismes de survie (43% des personnes enquêtées entre août et novembre). Les partenaires de protection indiquent que ce problème majeur peut rester sous-déclaré dû à l'échantillonnage et la stigmatisation de

Principaux types de VBG

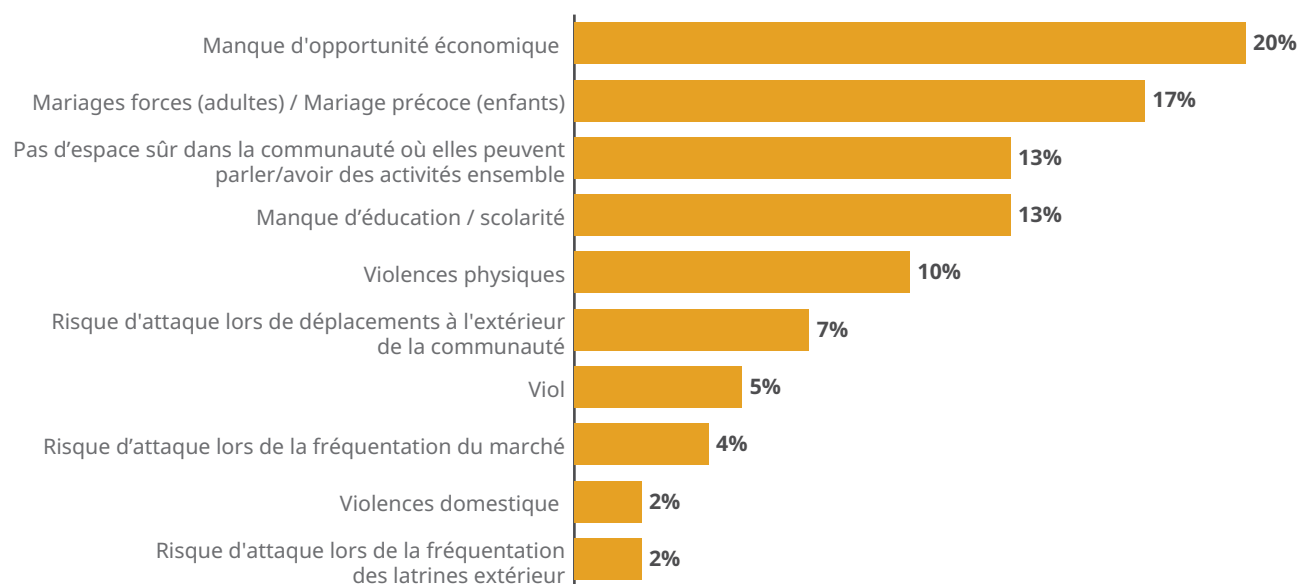


ces populations. Les raisons soulignées pour les mariages d'enfants et/ou forcés sont les restrictions à l'accès des filles à l'éducation, la détérioration des conditions socioéconomiques, l'insécurité alimentaire et les limitations de mouvement pour les filles/femmes. Le mariage d'enfants est aussi favorisé par la volonté pour certains ménages de diminuer les charges sociales. Les crises économiques et alimentaires actuelles sont susceptibles d'accroître le recours au mariage des enfants comme mécanisme de survie. Pour faire face au manque de nourriture, les ménages mobilisent des mécanismes d'adaptation qui ont eu souvent un impact disproportionné sur les femmes et les filles. Au Mali, le mariage forcé et/ou mariage d'enfants est la violation principale, soulevée par 28% des personnes enquêtées. Les familles sans revenus et à revenus faibles, incapables de nourrir tous leurs enfants, ont recours à la vente ou au mariage de leurs enfants, le plus souvent des filles.

Les agressions physiques et sexuelles

Les agressions physiques (non sexuelles) constituent le principal type de VBG (32%). Ces violences surviennent dans un état de non-droit, avec un nombre présumé de cas non recensés très élevé à cause de l'omerta et des stigmas autour des VBG, et des difficultés de référencement des cas. La hausse des agressions physiques peut s'expliquer d'une part, par les incursions des GANE dans les sites et villages au cours desquels ils commettent des agressions physiques sur les femmes et les personnes résistantes à leur ordre. D'autre part, les violences surviennent également dans le milieu conjugal où les femmes s'opposent à leur mari pour conserver le contrôle des activités génératrices de revenu. Les victimes, après dénonciation, se rétractent souvent refusant toute aide du fait de la stigmatisation, soulignant l'importance des actions de prévention et d'accessibilité aux services de prise en charge.

Top 10 des problèmes touchant les femmes et les filles



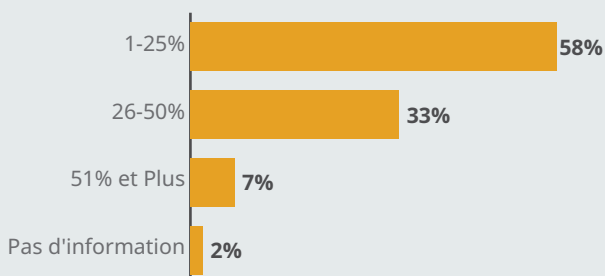
Engagement communautaire

En dépit de la situation sécuritaire dégradée, plus de la moitié des ménages dans les communautés affectées reçoivent des informations et des mises à jour sur les services disponibles (abris, articles ménagers essentiels, eau, éducation, nourriture, santé, sécurité etc.). Cependant, l'aggravation des difficultés d'accès aux communautés affectées pour les humanitaires, les risques d'incidents sur ces derniers et l'endurcissement des politiques d'accès par certaines autorités de la région, complexifient la problématique d'accès et augurent des lendemains difficiles pour de nombreuses personnes en détresse et en besoin d'information sur les services.

Au cours de l'année 2022, les PDI étaient plus organisés autour de comités de représentants et avaient plus de moyens de communiquer leurs doléances, plaintes et suggestions, que les communautés hôtes. Une différence qui peut être justifiée par les réponses apportées au déplacement forcé par les acteurs humanitaires, ou encore à la nécessité pour les déplacés de se réorganiser. Entre novembre et décembre 2022, on observe une réduction de la perception des communautés hôtes et déplacées sur l'existence de moyens pour communiquer et des comités/groupes de représentants dans la communauté.

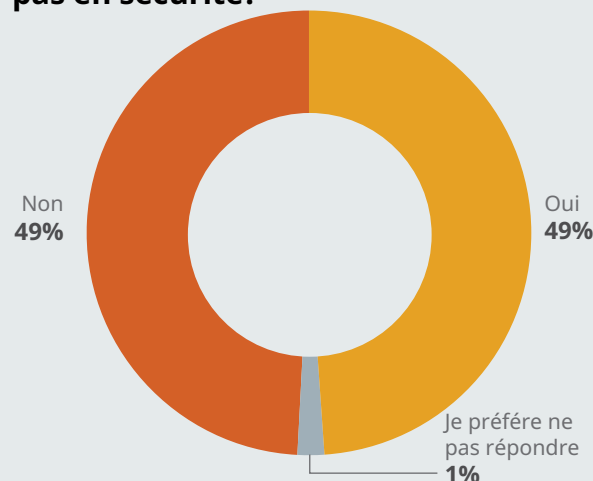
Les femmes sont les premières victimes des déplacements forcés, avec leurs enfants et elles sont plus affectées par certaines violations

Proportion de femmes participant aux comités/groupes de représentants communautaires

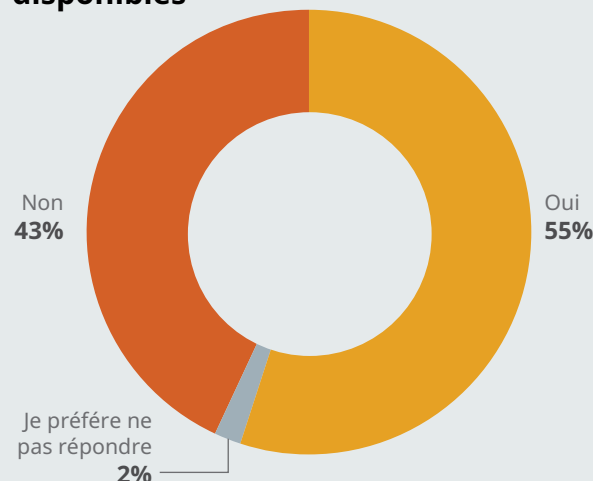


telles que le déni d'accès à la terre, le sentiment d'insécurité dans des espaces éloignés de la communauté. Tandis que leur engagement et leur participation dans les instances de décisions (atelier d'écoute, comité/groupe de représentation, mécanismes de gestion/prévention pacifique des conflits, initiatives économiques et socioculturelles) doit être une priorité, les femmes restent largement sous-représentées au sein des instances de décisions.

Y'a-t-il des endroits précis dans la communauté où vous ne vous sentez pas en sécurité?



Réception des informations et des mises à jours sur les services disponibles

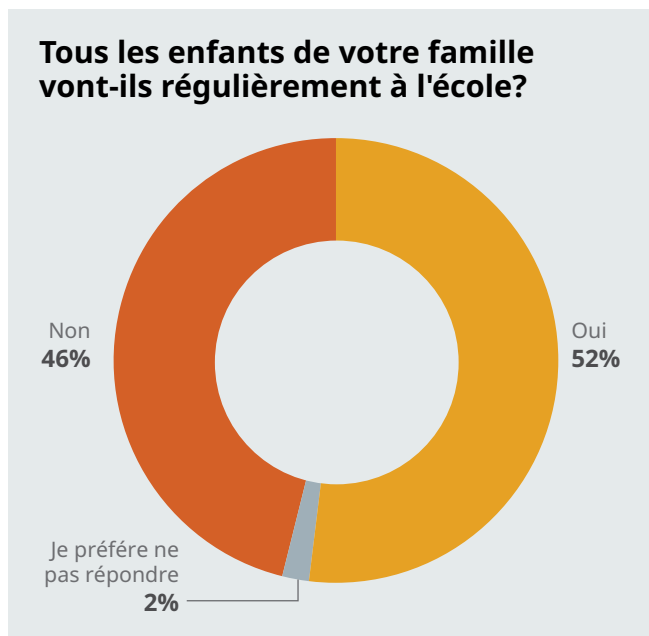


Education

L'éducation demeure une forte préoccupation dans les quatre pays couverts, marqués par des violences et conflits, et des déplacements forcés de populations.

L'accès à l'éducation formelle se réduit au fur et à mesure que le niveau scolaire s'élève. Au sein de 32% des ménages, des enfants n'ont pas accès à l'éducation primaire contre 54% au secondaire, 87% à l'université. Les difficultés d'accès à l'école sont accentuées dans les zones en conflit, où 1 ménage sur 2 les enfants ne vont pas régulièrement à l'école à cause de l'insécurité, la fermeture ou destruction des écoles, l'abandon des fonctionnaires enseignants, ou la peur des engins explosifs improvisés.

Le manque de ressources financières pour couvrir les frais liés à l'éducation, la déscolarisation prolongée en raison du conflit, sont rapportés comme des causes importantes. La déscolarisation des enfants est aussi influencée par la situation de crise alimentaire qui contraint certains parents à user de stratégies néfastes telles que "retirer les



enfants de l'école" pour faire face au manque de nourriture. Les enfants sans accès à l'éducation formelle sont exposés à d'autres formes graves de violations, mobilisés dans la production économique, et deviennent victimes d'enlèvements et de recrutement par les GANE, notamment au Niger dans la région de Tillabéry.



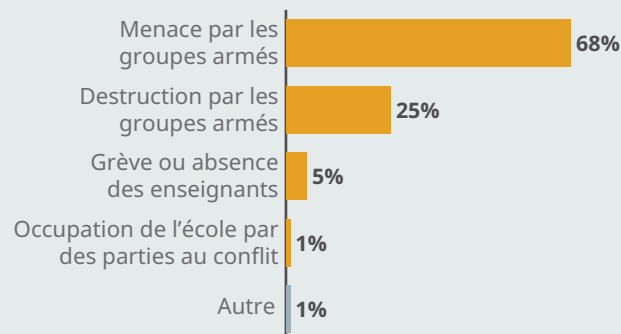
A cela, s'ajoute le problème structurel des discriminations, donnant davantage accès à l'éducation aux garçons qu'aux filles. Le déplacement forcé joue à l'évidence un rôle déterminant dans le cursus éducatif des enfants. Plus d'enfants déplacés ne vont pas régulièrement à l'école (60%) que d'enfants issus des communautés hôtes (52%).

Au Sahel Central et dans la province du Lac au Tchad, le défi consiste aussi à apporter une éducation d'urgence à des milliers d'enfants en attente de droits. Bien que la pénétration des réseaux de télécommunication soit limitée, les initiatives pour l'enseignement à distance via le digital permettant de faire face à la fermeture des écoles, doivent être soutenues davantage.

Attaques contre les écoles

D'autre part, le P21 confirme la tendance des **attaques contre les écoles et des violations des droits des enfants à l'éducation**. La fermeture ou la destruction des écoles est la principale raison empêchant les enfants d'aller régulièrement à l'école. Cette fermeture des écoles découle **dans 68,5% des communautés couvertes des menaces, et dans 24,65% de la destruction des établissements scolaires par les groupes armés**. La grève des enseignants constitue aussi une cause de la fermeture des écoles. L'insécurité demeure le principal facteur de fermeture des

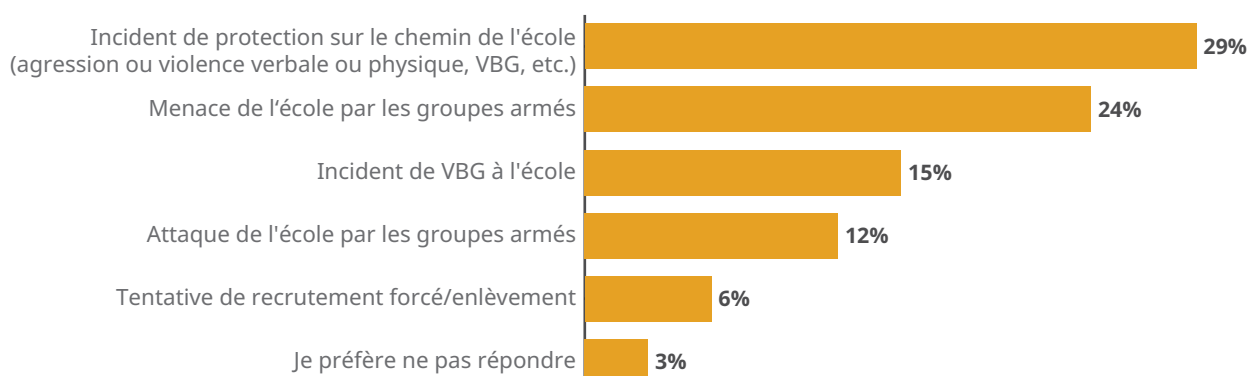
Raisons de la fermeture des écoles



écoles et de violations graves aux droits des enfants (Résolution 16/12).

Au Sahel Central, l'idéologie des GANE motive les attaques contre les services sociaux dont les établissements scolaires. Lorsqu'elles ne sont pas occupées par les déplacés eux-mêmes, les écoles dans certaines localités sont détruites. De nombreux enfants privés du droit d'aller à l'école sont enlevés et/ou utilisés par les GANE. Ces derniers les mobilisent aussi pour leur imposer leurs propres préceptes au sein des communautés qui les reconnaissent. Dans la Province du Lac au Tchad, le nonaccès régulier des enfants semble être plus déterminé par l'éloignement de l'école (28%) et le manque de ressource financière (21%). Ces phénomènes sont davantage liés aux problématiques de gouvernance structurelles qu'au conflit en cours.

Top 5 des principaux types d'incidents à l'école

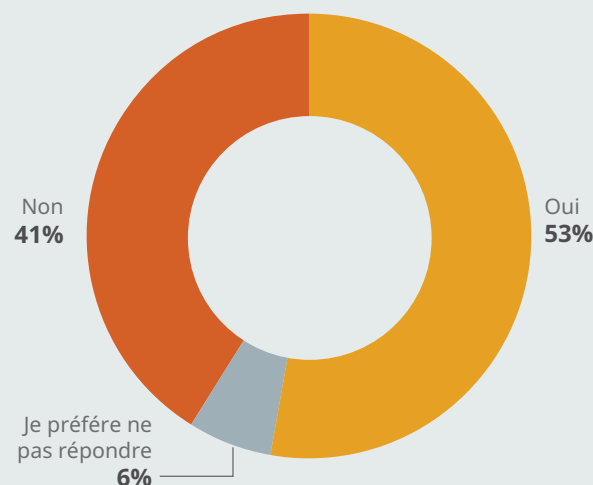


La cause d'insécurité à l'école est liée au manque d'infrastructures sécurisées, à la menace régulière des groupes armés, et à l'absence de plans d'urgence en cas d'attaque. Au Mali et au Burkina Faso où les fermetures/destructions d'écoles sont les plus rapportées, **l'environnement scolaire est considéré dangereux dans 1 communauté sur 2**. L'insécurité sur les routes entre l'école et le domicile est également soulignée au Mali (12%), au Burkina Faso (7%), au Niger (7%), ainsi que dans la province du Lac au Tchad (5%).

La menace des Engins Explosifs Improvisés, dans une région caractérisée par les déplacements, impacte négativement les libertés de circuler, les activités de productions agropastorales et le commerce, et surtout la liberté d'aller à l'école. Selon le dernier rapport d'UNMAS, 1,2 million de personnes au Burkina Faso vivent dans des zones minées d'engins explosifs. Ces engins ont causé 106 décès et 103 blessés, dont 37% étaient de victimes civiles. Au Niger, 41 incidents ont été rapportés,

ayant causé 49 décès et 38 blessés dont 25% étaient des victimes civiles. Par rapport à 2021, le rapportage des incidents de mines ou de munitions non explosées a augmenté de 0,74% à 1,41%.

L'environnement scolaire des enfants est-il sûr ?



Protection de l'enfance

La situation de la protection de l'enfance continue d'être très préoccupante dans la région. Au-delà des risques de protection qui menacent les droits des enfants à une éducation de qualité, les attaques violentes contre les civils, les mines et engins explosifs improvisés affectent gravement la protection des enfants. Ces menaces sécuritaires se sont multipliées, les violences et conflits s'étant étendus et intensifiés dans la région. Les menaces à la protection des enfants sont aussi d'ordre économique et social dans un contexte d'inflation des prix des denrées et de crise alimentaire et nutritionnelle, contraignant certains parents à déscolariser leurs enfants, à les mobiliser dans la production économique, à les marier de manière précoce. Les violations graves aux droits des enfants dans la région en crise se manifestent aussi et de manière grave à travers le meurtres et mutilations des enfants, l'association d'enfants aux

forces et groupes armés, les enlèvements d'enfants, les viols et autres formes de violences sexuelles commises contre eux, les attaques contre des écoles et des hôpitaux, le refus d'accès humanitaire.

Les données du P21 démontrent des tendances liées aux **graves atteintes aux droits des enfants**, influencées par des facteurs d'insécurité dont les activités des groupes de délinquants, l'extrémisme violent, recrutement forcé dans les GANE, activités de milices d'autodéfense, et les incidents de mines ou de munitions non explosées. Selon **3% des chef(fe)s de ménage les enfants sont victimes de violence sexuelle (viol, agression sexuelle)**, une donnée considérable par rapport à **18% de signalement de cas de violences sexuelles ou physiques**.

Le manque d'accès à l'éducation constitue également une menace à la protection des enfants. Dans la région en conflit, l'insécurité affecte très négativement le droit à l'éducation. Selon **7,66% des chef(fe)s ménages enquêtés, des enfants ne peuvent pas aller/retourner à l'école**. Ainsi la multiplication des incidents contre les enfants aggrave leur situation et compromet lourdement leur avenir.

D'autres violations des droits des enfants sont liées à la structure de production économique. Le travail des enfants et le mariage d'enfants demeurent les principaux incidents qui affectent les enfants. Dans des sociétés où la structure de production économique mobilise la force de travail des enfants, il y a lieu de distinguer la violation du travail des enfants d'autres formes plus graves d'atteintes au droit comme celles pris en compte par la Résolution 16/12. En effet, 15,85% des chef(fe)s de ménages signalent que le problème majeur de protection touchant les enfants est le travail des enfants, et 14% renseignent le mariage d'enfants. Les

enfants sont traditionnellement mobilisés dans les commerces, dans les activités champêtres, dans les activités agropastorales. Ce travail n'est pas toujours perçu comme une violation de leurs droits. Certains types de travaux sont intégrés comme étape de l'éducation des enfants. Le Sahel demeure principalement une région agropastorale par endroits où les enfants sont utilisés pour les activités des champs en société sédentaire, dans les pâturages en sociétés nomades.

Néanmoins, en situation de conflit tout travail d'enfant comporte d'énormes risques au regard des multiples menaces liées aux engins explosifs. Par exemple des enfants qui accompagnent les animaux paître, en zone de conflit, courent le risque de sauter sur une mine, d'être agressés ou enlevés en allant au marché. Les enfants ne sont pas utilisés que par les familles comme force de travail et source de revenus, mais encore et pire par les GANE au niveau des sites aurifères qu'ils exploitent dans la zone des trois frontières.

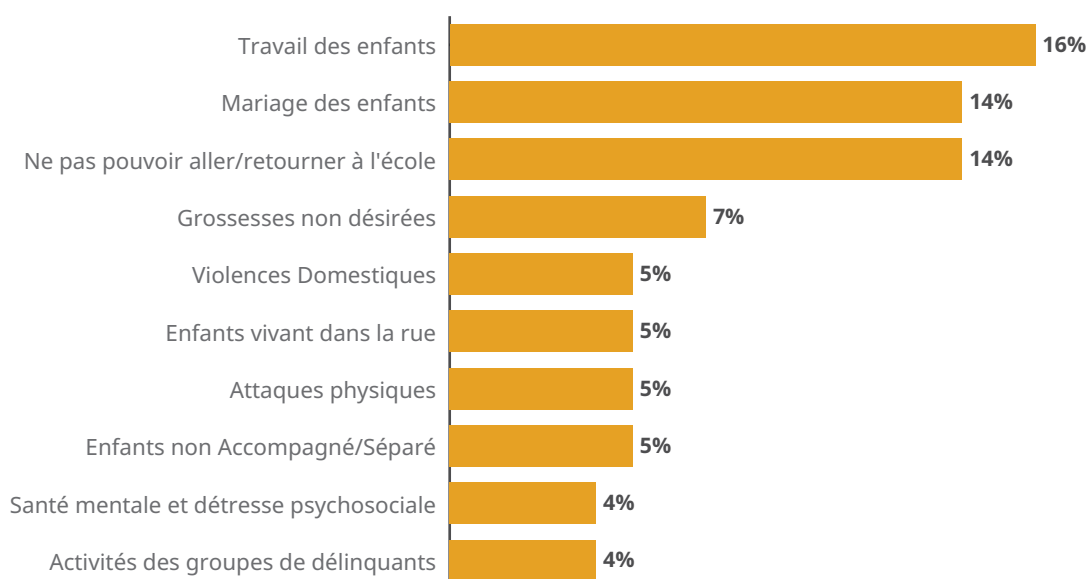


© Projet 21

Les enfants sont donc de plus en plus une source de revenus en contexte de crise, et “enfants soldats” en situation de conflit. De nombreuses institutions de protection des enfants sont fragilisées voire détruites : la famille, la communauté, l'école, l'Etat. La protection des enfants demeure une priorité dans des sociétés à la dynamique démographique jeune. Pour ce faire, les initiatives pour une

éducation en situation d'urgence doivent être soutenues. Il est urgent d'encadrer le travail des enfants dans le but de mieux protéger les enfants, de prévenir toutes autres formes de violations des droits des enfants pour mieux les protéger et créer les conditions sûres et favorables de leur épanouissement.

Top 10 des incidents de protection touchant les enfants



Solutions durables

Tension sociale

En 2022, le P21 permet de constater trois tendances relatives aux solutions durables. Premièrement, les données révèlent une **intégration des déplacés de plus en plus tendue et difficile au sein des communautés d'accueil**. En effet les opinions sont de moins en moins favorables à l'accueil des déplacés. En 2021, 82,33% des informateurs clés estimaient que les relations entre les différents groupes de populations affectées étaient bonnes et sans tensions. En 2022, ce sont 79,87% qui

déclarent cet état de fait. La part de répondants qui qualifient les relations de fragiles et tendues est passée de 10,34% en 2021 à 11,90%. La tension entre communautés est plus rapportée au Burkina Faso (16,31%) et au Mali (14,50%) qu'au Niger (3,93%) et Lac Tchad (2,96%).

La méfiance (31%), les tensions liées aux logements, terres et propriétés (23,5%), l'absence d'opportunités socioéconomiques (17%), et les tensions intercommunautaires (13%) sont renseignées comme étant les principales causes

des tensions identifiées. Ces données édifient sur les facteurs économiques comme potentielles sources de tensions. La pression démographique sur des ressources limitées, l'insuffisance des services sociaux de qualité, l'augmentation des populations déplacés internes, les déplacements forcés vers les espaces urbains, peuvent expliquer les difficultés dans l'accueil des déplacés. La méfiance de la communauté suffit à caractériser le climat de tension.

Accès aux services et moyens de subsistance

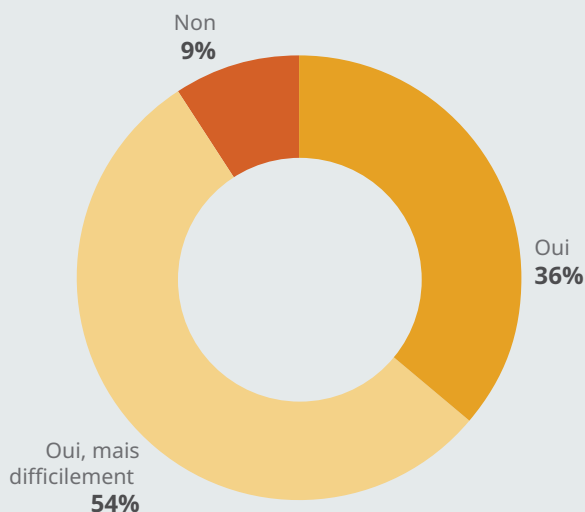
Les difficultés d'intégration sont aussi liées à l'accès et au droit des personnes déplacées à jouir des biens tels que la terre et le bétail. Les rapatriés et les déplacés retournés rencontrent des difficultés pour récupérer leur bétail dans 42% des cas. La détérioration d'accès aux services dans certaines communautés d'accueil pourrait expliquer les déplacements secondaires et tertiaires en augmentation.

L'accès à l'eau potable s'est légèrement dégradé en 2022 avec 36% compare au 28% nonaccès à l'eau potable pour les familles en 2021. Ce manque d'eau potable pour les familles est plus reporté au Niger et au Tchad, province du Lac, que dans les autres pays. Les forages avec des pompes à main,

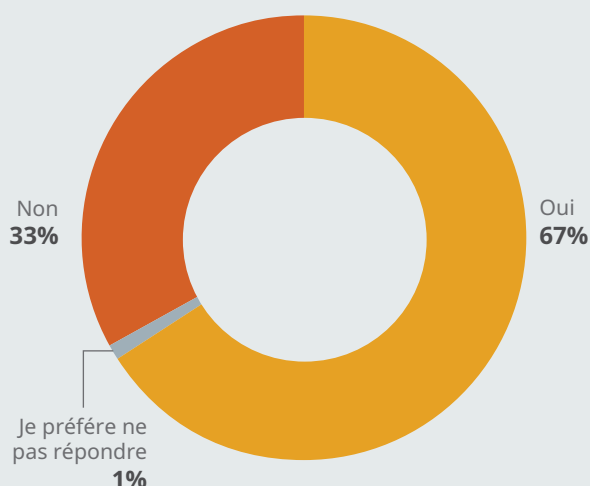
les puits protégés et non protégés constituent les principales sources d'approvisionnement en eau au sein des communautés. Cependant **29% des ménages rencontrent des difficultés d'accès à l'eau liées au long temps d'attente aux points d'eau, 23% des ménages signalent la mauvaise qualité de l'eau, et 20,5% dénoncent les points d'eau non fonctionnels**. Les difficultés d'accès à l'eau concernent aussi le bétail. Selon 9% des ménages l'eau est rare pour les animaux. Les services tels que les points d'eau, les centres de santé constituent des cibles des GANE. Les conflits autour de l'eau constituent une forte préoccupation dans la région entraînant des tensions/conflits entre éleveurs et agriculteurs, ainsi que des conflits intercommunautaires.

Un second exemple de la détérioration des conditions d'accès et des moyens de subsistance peut se lire à travers les besoins en alimentation, considérés comme une **priorité dans près de 9 sur 10 des communautés**. En dépit de la disponibilité de la biomasse à certains endroits de la région, l'accès est difficile pour les pasteurs et leur bétail du fait de routes dangereuses et "explosives". L'accès aux ressources reste limité, et les déplacements forcés de populations fuyant les crises sécuritaires et socioéconomiques vers les centres urbains, encouragent les pressions

Accès des familles aux soins de santé



Accès des familles à l'eau potable



sur les ressources et les services créant ainsi les conditions des tensions sociales et conflits tant intra qu'intercommunautaires. En outre, l'occupation de certaines portions du territoire par les GANE, les opérations militaires anti-insurrectionnelles, les mines et engins explosifs improvisés, réduisent les superficies agricoles. Les facteurs climatiques tels que les inondations au Niger et au Tchad agissent négativement sur l'activité productive. L'imposition de la zakat par les groupes armés aux ménages agropastoraux comme taxe avant de procéder aux récoltes, les exposent à de nombreuses vulnérabilités face à l'inflation des prix du carburant, des denrées de premières nécessités, à la destruction des moyens de subsistances par les GANE, ou à la fermeture de certains marchés hebdomadaires régionaux.

Troisièmement, **en mobilisant des mécanismes négatifs pour faire face à la crise alimentaire, les ménages s'exposent gravement à des risques de protection.** A travers le P21, les données révèlent que **24% des communautés couvertes sont affectées par le manque de moyens pour acheter des vivres.** Le second impact rapporté de la crise est **la réduction des opportunités à l'emploi (21% des communautés couvertes).** Le nexus crise sécuritaire et crise alimentaire/nutritionnelle informe sur la crise de protection. En effet, en impactant négativement sur les activités agropastorales dans la région, l'insécurité amenuise les capacités de résilience des populations face à l'insécurité alimentaire, et toutes deux influencent l'évolution négative de la crise de protection.

Pour faire face à la crise alimentaire, les ménages adoptent des comportements variés. Les principales activités sources de revenus sont agropastorales et commerciales : 18% de ces activités consistent en la vente de produits agricoles par les ménages, 10, 55% correspondent à la vente d'animaux et de produits issus de l'élevage. Le travail journalier (15%) et le petit commerce de produits non alimentaire (12,65%) caractérisent le tissu productif des communautés de la région. Or les effets de la crise sécuritaire et alimentaire, des chocs exogènes liés à l'inflation mondiale des prix des denrées et de carburants, et à la pandémie Covid-19, ont fragilisé le pouvoir d'achat. Face aux impacts de la crise, les ménages adoptent des stratégies négatives de survie dont principalement la mendicité, notamment celle des enfants, le retrait des enfants de l'école, le refus de se soigner, le vol, la prostitution.

Les capacités des populations pour répondre à la crise alimentaire se réduisent drastiquement face aux facteurs croisés de l'insécurité, de la réduction de l'accès humanitaire, des aléas climatiques. Les Etats sont en difficulté face aux chocs exogènes tout en étant préoccupés par l'aspect sécuritaire. Les déplacements forcés perturbent le rythme des productions agricoles, et l'accès à la terre est de plus en plus difficile pour de nombreux déplacés. Pour répondre à l'insécurité alimentaire, **les informateurs clés proposent la distribution de vivres et la mise en place d'activités génératrices de revenus (33%),** et l'amélioration de la sécurité pour faciliter l'accès aux champs (11%).

Contact Projet 21 :

Ana Maria Rivas : rivas@unhcr.org

Christian Abadioko Sambou : christian.sambou@drc.ngo